

NOTICE**1. Nom du médicament vétérinaire**

Equip FT, suspension injectable pour chevaux

2. Composition**Substances actives:**

Par dose de 2 ml:

Antigènes inactivés de:

A/Equi/1 Newmarket '77	$\geq 1.2 \log_{10}$ HAI*
A/Equi/2 Kentucky '98	$\geq 2.4 \log_{10}$ HAI*
A/Equi/2 Borlange '91	$\geq 2.1 \log_{10}$ HAI*
Anatoxine antitétanique immunologiquement purifiée (IPTT)**	≥ 70 IU/ml\$

* HAI: Haemagglutination Inhibition titre

**IPTT: Immuno Purified Tetanus Toxoid

\$ IU: International units

ISCOM Excipients et Adjuvants pour IPTT

Phosphate d'aluminium	4,5 - 5,5 mg
Acide quillaïque.	$\leq 580 \mu\text{g}$
Phosphatidyl choline	$\leq 200 \mu\text{g}$
Acétate d'ammonium	$\leq 3,854 \text{ mg/ml}$
Cholesterol	$\leq 200 \mu\text{g}$

Diluant pour IPPT composant

Chlorure de sodium 0,85%	qs ad 1 ml
--------------------------	------------

Solution saline tamponée au phosphate	0-2 ml
--	---------------

3. Espèces cibles

Chevaux à partir d'un âge de 6 mois.

4. Indications d'utilisation

Pour la vaccination des chevaux en bonne santé contre la grippe équine et le tétanos.

Pour l'immunisation active des chevaux à partir de l'âge de 6 mois contre la grippe équine (de types H7N7 et H3N8 (souches européennes ou américaines, y compris la Floride sous-lignée du clade 1 et du clade 2 isolats) et pour la réduction des symptômes cliniques et d'excrétion virale après infection, et pour la prévention de la mortalité par immunisation active contre le tétanos.

Grippe: Début de l'immunité: 2 semaines après la primovaccination
Durée de l'immunité: 15 mois après le premier rappel.

Tétanos: Début de l'immunité: 2 semaines après la primovaccination
Durée de l'immunité: 15 mois après le premier rappel.

5. Contre-indications

Aucune.

6. Mises en gardes particulières

Mises en gardes particulières:

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles:

Sans objet.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animax:

Sans objet.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement:

Sans objet

Gestation:

Eviter tout stress lors de la vaccination des juments en gestation avancée. Le stress entraîne des risques en fin de gestation.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions:

En général, les chevaux ayant été traités par immunosuppresseurs, par exemple des glucocorticoïdes, ne peuvent pas être vaccinés dans les 4 semaines.

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est l'utilisé avec d'autres vaccins.

Surdosage:

Après administration d'une double dose du vaccin, aucun effet indésirable, autre que ceux décrits à la section 7, n'a été rapporté.

Incompatibilités majeures:

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires.

7. Effets indésirables

Chevaux à partir d'un âge de 6 mois.

Fréquent (1 à 10 animaux / 100 animaux traités):
augmentation de la température corporelle ¹ gonflement au site d'injection ²
Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés):
une réaction d'hypersensibilité ³

¹ légère et passagère

² petite, légère et indolore au site d'injection (10-20 mm diamètre) dans les 9 à 12 heures qui suivent la vaccination.

³ En cas de réaction allergique ou anaphylactique, administrer immédiatement un glucocorticoïde hydrosoluble par voie intraveineuse ou de l'adrénaline par voie intramusculaire.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Dose: 2 ml

Administration: avant l'utilisation, bien agiter le flacon d'Equip FT. Injecter ensuite par voie intramusculaire profonde.

Schéma de vaccination: pour la protection contre la grippe équine et tétanos, administrer le vaccin Equip FT comme expliqué ci-dessous:

Primovaccination

Administrer une dose selon le schéma suivant: première injection à partir de l'âge de 6 mois, seconde injection 6 semaines plus tard.

Rappels

La première revaccination (troisième dose) est administrée 5 mois après la primovaccination.

La deuxième revaccination est administrée 12-15 mois après la première revaccination.

Les rappels suivants sont administrés tous les 12-15 mois.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Equip FT est sûr chez les poulains âgés de 6 mois. L'efficacité de l'immunisation active des jeunes poulains contre la grippe équine et le tétanos peut cependant être affectée par la quantité d'anticorps d'origine maternelle présents. Les différentes réponses dépendent de divers facteurs, notamment l'état immunologique de la mère, la quantité de colostrum ingérée par le poulain, etc. Une efficacité optimale de la vaccination peut être assurée quand le taux d'anticorps d'origine maternelle descend sous le seuil de protection.

10. Temps d'attente

Zéro jour.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver au réfrigérateur (entre 2° C et 8° C).

Ne pas congeler.

À conserver à l'abri du gel et de la lumière.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp .

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

BE-V203847 (Flacon en verre)

BE-V480453 (Seringue préremplie)

Flacons Uni-dosis en verre type I de 2 ml fermé avec un bouchon en caoutchouc en chlorobutyl et une capsule en aluminium. Chaque emballage contient 10 flacons et 10 seringues stériles à usage unique (21 G x 1,5").

Seringue préremplie, en verre type I, fermé avec piston en caoutchouc en bromobutyl et d'un capuchon de pointe.

Chaque emballage contient une boîte en carton contenant 10 seringues uni-dose préremplies avec des aiguilles.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Mai 2023

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots :
Zoetis Belgium

Rue Laid Burniat, 1

B-1348 Louvain-La-Neuve

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés:

Zoetis Belgium SA

Mercuriusstraat 20

1930 Zaventem

Belgique

Tél: +32 (0) 800 99 189